

Emploi et industrie !



Il est urgent de sortir de l'ère Sarkozy !

Depuis 2012, La CGT a multiplié les actions et mobilisations avec les salariés des entreprises menacées de fermetures et restructurations .

Citons : **Abattoir Doux** à Graincourt, **SNET-E.ON** à Hornaing, **Durisotti** à Sallaumines, **Gare de triage** de Somain, **Green Sofa** à Grande Synthe, **INDRA** (Ressource Auto Pièces) à Noyelles Godault, **Stora Enso** à Corbehem, **Renault Douai**, **VISTEON** Gondcourt, **St Gobain Glass** à Aniche...

En gros, l'objectif est de dire stop aux licenciements qui conduisent les salariés et la population dans la misère, de relancer une politique industrielle dans la région face à la carence volontaire du Patronat

Tout le monde est placé devant ses responsabilités : nous condamnons l'action du Patronat qui détruit les emplois et les entreprises pour son seul profit financier,

Les responsabilités sont aussi politiques : Rappelons par exemple que le candidat Hollande

- Désignait, le monde de la finance, comme une puissance des ténèbres à l'origine des crises, comme son principal adversaire ;
- Déclarait qu'aucun site industriel ne sera fermé s'il est économiquement viable !
- Affirmait : « Une entreprise qui envisage la fermeture d'un site industriel au sein de son groupe (...) doit avoir l'obligation de céder ce site... » (Y compris qu'il dépose une proposition de loi dans ce sens, le 27 février 2012, alors qu'il est député de l'opposition)...

L'impuissance inavouée du Président de la République, du premier Ministre et de son gouvernement relève du fait que **le législateur n'a toujours pas modifié les lois** qui permettent au patronat d'agir en toute impunité pour se servir de l'emploi et des salaires comme variables d'ajustement pour répondre aux exigences des actionnaires...

Si l'on ne peut qu'adhérer à l'objectif affiché par le Président de la République d'inverser la courbe du chômage d'ici à la fin de l'année, **mais le scepticisme reste de mise :**

Pour réellement **peser et changer le cours des choses, c'est une tout autre stratégie de la politique publique de l'emploi dont nous avons réellement besoin.**

La Cgt ne cautionne pas les mauvais coups portés envers les salariés, les retraités et les privés d'emploi.

Il devient urgent de légiférer, pour accorder de nouveaux droits aux salariés, pour un véritable contrôle de l'utilisation des aides publiques, sur les choix stratégiques des entreprises, sur le droit de veto sur les licenciements, la création de comités d'entreprises regroupant les donneurs d'ordre et les sous-traitants....

La CGT exige :

- **L'arrêt des fermetures d'entreprises, des licenciements** dans l'attente de l'organisation d'une table ronde réunissant les services de l'Etat, les élus de la Région, les décideurs des entreprises et les organisations syndicales.
- **Le remboursement des fonds publics** lorsque les dirigeants des entreprises les ont **détournés à d'autres fin que ceux de l'investissement et de la pérennité de l'emploi.**
- L'ouverture de véritables négociations salariales avec un **rattrapage du pouvoir d'achat pour les salariés et les retraités.**
- **Que** L'Etat montre l'exemple, dès lors qu'il est actionnaire dans les entreprises, comme à **SAVELYS, INDRA, Renault, SNCF... C'est encore plus vrai car le Président de la République a été élu avec les voix des salariés face à un candidat soutenu par le patronat et ses amis du CAC 40.**

Sur l'accord dit de sécurisation-emploi : une régression des droits des salariés

L'accord minoritaire en termes de représentativité passé entre Patronat et la CFDT, la CGC , la CFTC ne peut servir de base à une future loi sur le droit du travail ; jugez -en !

La conclusion de l'accord dit de « **sécurisation de l'emploi** », **se caractérise en premier lieu par une facilitation des procédures de licenciements.** Nous ne croyons pas une seconde au slogan du Medef selon lequel les licenciements d'aujourd'hui feront les emplois de demain et l'expérience plaide malheureusement en notre faveur.

Un accord d' « in »sécurisation de l'emploi qui, s'il était légiféré aurait pour effet : Une mobilité interne : volontaire ou forcée :

Qui organisera la mobilité interne forcée permettant ainsi aux employeurs de muter les salariés sur un autre poste, de l'envoyer à l'autre bout de la France. **Si, il refuse, il sera licencié pour motif personnel...**

Un obstacle à l'accès à la justice demain :

L'accord sécurise les licenciements en privant les salariés ou en leur rendant plus difficile l'accès à la justice prud'homale pour obtenir réparation du préjudice subi...

Un chantage à l'emploi:

Le texte met en place les accords « compétitivité / emploi » que Nicolas Sarkozy voulait imposer sans avoir pu les mettre en place. **Modifier le temps de travail et baisser les salaires** durant deux ans **sans garantie de maintien des emplois, serait désormais possible...**

Une remise en cause du contrat à durée déterminée :

Avec cet accord, le Medef veut imposer pour des salariés des petites entreprises de certaines branches **le contrat à durée indéterminée « intermittent »**, **c'est à dire un contrat totalement flexibilisé.**

Sécuriser l'emploi ou sécuriser les licenciements ?

Alors que seulement 3% des chômeurs inscrits à Pôle Emploi ont pu bénéficier d'un plan social, **le Medef veut grâce à cet accord décider de la procédure de licenciement et du contenu du plan social** par simple accord d'entreprise, voire, en l'absence d'accord, par un simple document de l'employeur homologué par la direction du travail...

Vous avez dit dialogue social et représentativité ?

Si ce texte devait être retranscrit en l'état dans une loi, comme le gouvernement en a l'intention, **cela provoquerait de graves répercussions sur la vie des salariés.** Il doit être pris en compte le rejet de cet accord par les syndicats représentant bien plus de salariés que les syndicats signataires ainsi que 2 sur 3 ne seront plus considérés, dans un avenir proche, comme représentatif à en croire la loi sur la représentativité...

Flexibilité, précarité : l'état de l'opinion :

Cet accord est aussi contraire à l'opinion largement partagée par les salariés, comme l'ont montré plusieurs enquêtes...

Ce n'est qu'un début, nous continuerons le combat !